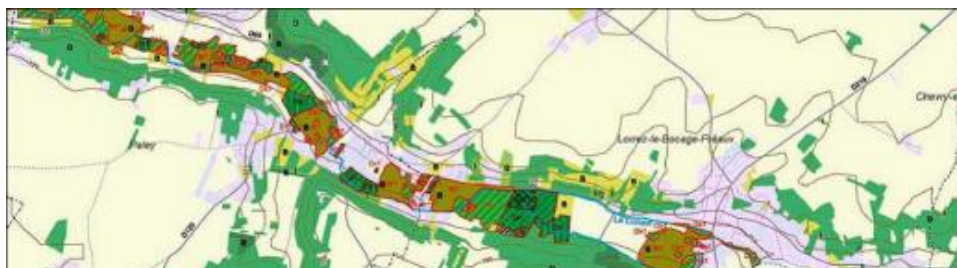


Le recueil de données existantes

Le recueil de données - **préalable indispensable** - consiste à regrouper les données relatives aux zones humides afin de sélectionner celles pouvant indiquer une forte probabilité de présence de zone humide. Il est essentiel de réunir l'ensemble des données de manière exhaustive car les cartographies des zones humides déjà réalisées peuvent parfois constituer des éléments suffisants pour une prélocalisation.



Avantages

Coût faible, méthode facile à mettre en œuvre, apport d'informations diverses (habitats, flore, faune, paysage) pouvant parfois constituer un bon indicateur de la valeur patrimoniale.

Limites

Données restreintes aux zones inventoriées, méthode limitée par la précision des données existantes, informations souvent partielles qui demandent à être complétées.

Sources

Données	Information recherchée	Où trouver les données ?
Cartographie des zones humides au niveau national	Zones humides d'importance majeure et roselières	Page : Les inventaires de zones humides
Cartographie des zones humides au niveau du bassin	Zones humides prélocalisées par les Agences de l'eau	
Cartographie des zones humides au niveau local	Travaux de cartographie des zones humides déjà réalisés	
Données relatives aux zonages	Zones humides identifiées dans les réserves naturelles, les réserves biologiques, les arrêtés de protection de biotope, les ZNIEFF, les sites Natura 2000, les sites Ramsar etc.	Inventaire national du patrimoine naturel
Données des conservatoires botaniques	Habitats humides des atlas floristiques	Consulter les conservatoires botaniques
Données hydrologiques	Zones inondables (ne constituant pas des zones humides)	Consulter les DREAL, DRIEE Ile-de-France, DDT(M) pour les PPRI et les PAPI